



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Secrétariat Permanent du Comité Confédéral Secrétariat des Relations Internationales

C/ Sagunto, 15 – 1º 28010 MADRID
TL. 91 447 57 69 - FAX 91 445 3132

spcc.cgt@cgt.es

www.cgt.es

www.rojoynegro.info

LA CGT VEUT MONTRER SA SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIERS DE L'ANDCM DE BEN GUERIR

La Confédération Générale du Travail de l'État espagnol veut montrer sa solidarité avec les quatre camarades de l'Association National des Diplômées Chômeurs au Maroc qu'ont été arrêtés le 9 août (Yassim Le Halwi, Mohamed Elwardi, Nourdine et Rachid El Kerbali Elwardi). Ils sont dans le prison de Ben Guerir après avoir été détenus dans la concentration que la section locale de l'ANDCM avait convoqué devant la municipalité en réclamant des emplois et la reconnaissance de l'association.

Nous voulons aussi envoyer notre solidarité à tous les prisonniers de l'ANDCM et à tous les prisonniers politiques marocains.

Nous condamnons la répression du gouvernement sur le peuple marocain en général et en particulier l'ANDCM.

La CGT soutient toutes les luttes que l'ANDCM a en cours dans tout le Maroc pour le droit à un emploi décent et stable et le droit de s'organiser, au même temps qu'elle joue un rôle important dans les luttes de libération du peuple Maroc.

La CGT de l'état espagnol va envoyer des télécopies au Premier ministre et au ministre de la Justice en exigeant la libération immédiate des camarades prisonniers qui seront jugés le 19 Septembre.

Condamnons la répression du peuple marocain en général et surtout de l'ANDCM en particulier.

SECRÉTARIAT DES RELATIONS INTERNATIONALES

Texte proposé:

«Nous demandons la libération des 4 militants de l'ANDCM de Ben Guerir, dont l'unique délit c'est de lutter contre le chômage et pour le droit à l'organisation.»

Nous demandons aussi la libération de tous les prisonniers de l'ANDCM et de tous les prisonniers politiques marocains. »

« Pedimos la liberación de los 4 militantes de la ANDCM de Ben Guerir, cuyo único delito es luchar contra el paro y por el derecho a la organización.»

Pedimos también la liberación de todos los presos de la ANDCM y de todos los presos políticos marroquíes»

Primer ministro: **Fax:** 212 537 768 656 / 212 537 761 010

courrier@pm.gov.ma

Ministro de Justicia: **Fax:** 212 537 768 656 / 212 537 761 010

courrier@mj.gov.ma

212 537 731 017